



BULLETIN D'INFORMATION

MINE
CANADIAN
MALARTIC

SEPTEMBRE 2020
NUMÉRO 17



MOT DE L'ÉQUIPE

La confirmation récente d'un résultat positif à la COVID-19 au sein des employés sur notre site nous démontre à quel point il ne faut pas baisser la garde. Nous continuerons, sans relâche, d'appliquer notre plan de mesures d'hygiène et de prévention et de suivre rigoureusement toutes les recommandations de la santé publique.

Dans le présent bulletin, nous vous partageons les résultats de l'évaluation citoyenne réalisée l'an dernier à propos de notre performance environnementale, sociale et économique.

Aussi, nous avons franchi un pas important dans le développement de notre camp minier avec le début de l'excavation d'une rampe d'exploration pour le Projet Odyssey.

Du côté des travaux d'aménagement de l'entrée est de la Ville de Malartic, ils se poursuivent rondement et devraient être complétés dans les prochaines semaines.

En terminant, nous sommes heureux de vous partager nos dernières réalisations en matière d'implications communautaires.

Bonne lecture!



Serge Blais
SERGE BLAIS, ing.
Directeur général



Josée Plouffe
JOSÉE PLOUFFE
Directrice communications
et relations avec le milieu

En couverture : Pierre Ferron, opérateur de camion de production, et Raphaël Gagné, conseiller en santé et sécurité, illustrent ce que représente une distanciation physique de 2 mètres.

NOUVELLES



La date limite pour bénéficier des **Lignes directrices encadrant l'acquisition de propriétés principales à Malartic** a été prolongée jusqu'au 9 novembre 2020 inclusivement. Tous les détails se trouvent dans le Guide de cohabitation au canadianmalartic.com, section Communauté.



Rapport de développement durable
2019



Communauté

Nous nous engageons à contribuer au développement durable des communautés où se trouvent nos opérations, au niveau social et économique, et à entretenir une relation juste et respectueuse avec notre communauté d'accueil.

58 Processus un dialogue ouvert, transparent et respectueux avec notre communauté d'accueil

De nombreux outils et espaces de dialogue

Le maintien d'une collaboration harmonieuse passe avant tout par la communication d'une information transparente et transparente. Cette communication est diffusée par nos canaux de communication : les citoyens de Malartic et de Rouée-Hélie, nos employés et ceux des entreprises, les fournisseurs, les partenaires communautaires, les municipalités et gouvernementales, les Premières Nations, les médias, les membres de l'industrie minière ainsi que tout groupe intéressé par nos activités.

En 2019, nous avons publié, entre autres, des bulletins d'information, des communiqués de presse, des publications, des lettres aux citoyens. Nous avons aussi des articles sur notre site Web et les réseaux sociaux. Nous avons également eu plusieurs rencontres individuelles et collectives, de répondre aux questions, en plus de respecter à tous les différents moyens par lesquels nos parties prenantes nous communiquent.

Nous avons publié quatre bulletins d'information en 2019 notamment destinés à la population de Malartic. Ces bulletins permettent principalement de partager des informations sur les activités de la mine et sur ses réalisations en matière d'implication communautaire.

FAITS SAILLANTS

Plus de 50 communications transmises aux citoyens et différentes parties prenantes.
Plus de 20 supports différents de communication utilisés.
Plus d'une vingtaine de documents distribués de porte en porte à Malartic.

Nous avons récemment publié notre **Rapport de développement durable 2019**. Avec cette publication, nous respectons notre engagement de partager la mise à jour de nos projets et activités de la dernière année avec nos employés et parties prenantes. Pour une première fois, pour réduire notre impact environnemental, notre rapport a été uniquement produit en version numérique.

Notre rapport est disponible au canadianmalartic.com, section Documentation.



PRIX ET DISTINCTIONS

Prix Michel-Létourneau



Agnico Eagle, notre partenaire avec Yamana Gold, a procédé récemment à la remise du Prix Michel-Létourneau 2019. Cette distinction reconnaît les réalisations exceptionnelles relatives à la santé et sécurité, l'environnement, la productivité et l'implication communautaire dans l'ensemble de ses sites au Canada, en Finlande et au Mexique.

L'honneur a été décerné cette année à nos collègues de MCM, dans l'ordre sur la photo, François Bergeron, technicien en restauration minière, Stéphanie Lafrenière, coordonnatrice développement durable, François Dubois, acheteur sénior et ornithologue amateur et Éric Bouchard, surintendant adjoint environnement, parc à résidus.

Leur travail de collaboration a permis de modifier l'usage d'un banc d'emprunt, utilisé pour le parc à résidus, afin de préserver les nids des hirondelles de rivage qui s'y sont installées. Cette espèce est actuellement protégée au Canada.

Bravo pour cet effort de conservation de la biodiversité et votre travail d'équipe remarquable!



PROJET EXTENSION MALARTIC



Les travaux d'aménagement tirent à leur fin

Comme plusieurs citoyens de Malartic ont pu le remarquer, l'aménagement de l'entrée est de la ville est pratiquement complété.

Les interventions des dernières semaines concernaient principalement :

- ▶ L'installation de l'œuvre d'art de l'artiste Jacques Baril;
- ▶ L'installation d'abris et de balançoires dans le parc de l'avenue Champlain;
- ▶ Le pavage au sud de la piste cyclable; et
- ▶ L'aménagement paysager comme l'ajout d'arbustes.

Il s'agit là de l'aboutissement de trois ans de travaux réalisés dans le cadre du volet de la déviation d'un tronçon de la route 117 du Projet Extension Malartic.





PROJET ODYSSEY

Rampe d'exploration

Un pas de plus a été franchi dans le développement du Projet Odyssey au mois d'août dernier avec le début de l'excavation d'une rampe d'exploration. Les travaux, qui s'échelonnent sur environ deux ans, nécessiteront la présence d'environ 60 travailleurs qui s'ajouteront au 2 000 qui œuvrent actuellement sur le site.

Cette rampe permettra de réaliser du forage souterrain afin de définir plus précisément les différentes zones minéralisées du projet et permettre de poursuivre nos études économiques. Une fois complétée, la rampe offrira la possibilité d'effectuer de l'échantillonnage en vrac d'une quantité pouvant atteindre 40 000 tonnes de minerai.

Rappelons que le Projet Odyssey consiste à mettre en valeur la continuité en profondeur de plusieurs zones minéralisées dont les nouveaux accès de surface seront situés à 3 km à l'est du secteur urbain de Malartic. MCM a obtenu l'autorisation gouvernementale de construire la rampe d'exploration en décembre 2018.



Les représentants de nos partenaires, de MCM et de la Ville de Malartic réunis lors de l'annonce. Dans l'ordre, de gauche à droite : Nicole Houle, géologue principale Mise en valeur, MCM, Richard Harrison, directeur Évaluation de projets, MCM, Yohann Bouchard, vice-président sénior, opérations, Yamana Gold, Donald Gervais, chargé de projet - Évaluation de projets, MCM, Yoan Roy, surintendant de projets, MCM, Serge Blais, directeur général, MCM, Martin Ferron, maire de Malartic, Christian Roy, directeur général adjoint, MCM, Marc-André Bélanger, surintendant construction, MCM, et Daniel Paré, vice-président, opérations Est du Canada, Agnico Eagle.



De Lapa à Odyssey

Toujours avec cette volonté de mettre en place les composantes favorables au développement de notre camp minier, nous avons récupéré différents modules des installations de surface de l'ancienne mine Lapa, à Rivière-Héva. Cette dernière, propriété d'Agnico Eagle, l'un de nos partenaires avec Yamana Gold, n'est plus en exploitation et fait l'objet de travaux de restauration.

Ces modules permettront d'ériger les installations de surface du Projet Odyssey comme des bureaux et une sécherie en prévision d'une éventuelle exploitation.

COVID-19

UNE COLLABORATION QUOTIDIENNE

Plan de mesures d'hygiène et de prévention

La COVID-19 est une nouvelle réalité et un risque qui fait maintenant partie intégrante de la gestion de nos activités. Nous continuons, plus que jamais, d'appliquer avec rigueur notre plan de mesures d'hygiène et de prévention. Nous comptons sur la collaboration quotidienne de nos équipes sur le site afin de respecter et d'appliquer les mesures mises en place pour protéger leur santé et sécurité, celles de leurs collègues et de leurs familles. Ce plan comprend notamment :

- ▶ Le triage aux différentes entrées du site, des restrictions d'accès et des mesures d'isolement;
- ▶ Le nettoyage et la désinfection;
- ▶ La distanciation sociale;
- ▶ La protection individuelle;
- ▶ La réduction du potentiel d'interaction physique entre les employés; et
- ▶ Des mesures particulières pour l'accès au Local des relations avec la communauté.

PLUS DE
80 MESURES
mises en place.

2 mètres de distance en tout temps

La même rigueur a été appliquée lors de notre arrêt planifié à l'usine de traitement qui s'est déroulé au début du mois de juillet dernier. À cette occasion, une importante campagne de sensibilisation sur la nécessité de respecter la distanciation physique de 2 mètres entre tous les travailleurs a été lancée. Différents outils, toujours en place, ont été développés et déployés sur le site de la mine.



Dans l'ordre, Guillaume Charest, opérateur réactifs, et Guillaume Belzil, de l'entreprise Soudure Dufer.



Dans l'ordre, Pierre Auger, de Sécurité Valcourt, Michel Rivard, du Comité santé-sécurité de MCM, Jean Châteauneuf, directeur de l'usine, et Stéphane Tardif, surintendant santé et sécurité.



VOTRE OPINION EST IMPORTANTE POUR NOUS

Lors de l'obtention du décret gouvernemental autorisant le Projet Extension Malartic (PEM), nous nous sommes engagés à réaliser tous les trois ans le suivi des composantes sociales et économiques (SCSE) dans le cadre du Programme de suivi environnemental pour la durée de vie de la mine.

Pour effectuer ce suivi social, les travaux suivants ont été réalisés en 2018 et 2019 :

- ▶ Une étude des caractéristiques sociodémographiques et économiques de Malartic et des retombées économiques de MCM;
- ▶ Une série d'entrevues auprès des acteurs sociaux de Malartic;
- ▶ Un sondage pour obtenir une évaluation citoyenne de la performance environnementale, sociale et économique de MCM;
- ▶ Un bilan du Guide de cohabitation;
- ▶ Un bilan des investissements communautaires de MCM;
- ▶ Un suivi des mesures d'atténuation ponctuelles mises en place par MCM spécifiquement dans le cadre des travaux du PEM;
- ▶ Un audit externe dans le cadre de l'initiative *Vers le développement minier durable*.



VOS ATTENTES

Voici un résumé des résultats de l'évaluation qui s'est tenue en janvier dernier.



Environnement

La très grande majorité des participants au sondage estime que la performance environnementale de MCM répond à ses attentes et qu'elle est satisfaite des efforts réalisés par MCM pour réduire l'impact de ses activités.



Implication sociale

La très grande majorité des participants est d'avis que l'implication sociale de MCM répond à ses attentes et qu'elle considère que les contributions sociales de MCM améliorent significativement la vie des Malarticois.



Contribution économique

Encore une fois, la très grande majorité des participants considère que la contribution économique de MCM répond à ses attentes et que MCM fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter à Malartic.

Avec cette évaluation, nous avons constaté que vous vous attendez à ce que nos efforts se poursuivent, se bonifient même, pour continuer d'assurer une bonne cohabitation avec la population de Malartic. Soyez assurés que nos performances, quel que soit le domaine, demeurent une priorité de chaque instant.



Consultez le rapport d'analyse de l'évaluation citoyenne du SCSE au canadianmalartic.com, section Communauté.



NOTRE ÉQUIPE EN ACTION



Une expertise partagée outre-frontière

Alexandre Bouchard, ingénieur projets, a partagé, en juin dernier, l'expertise développée à MCM dans l'utilisation de drones dans le cadre d'un projet d'innovation technologique en Nouvelle-Calédonie avec des chercheurs français et des compagnies minières calédoniennes.

Dans une présentation à distance à ces chercheurs, entre autres, de l'École des Mines de Paris/Paristech et de l'UQAT, Alexandre a démontré les différentes applications de vols de drones chez MCM.

Les applications sont en effet nombreuses, que ce soit en auscultation géotechnique des parois rocheuses, en arpentage et relevés de terrains aéroportés ou, de filmer des sautages et en évaluer les constituantes des fumées de tir.

La présentation faisait aussi état des différents types de drones, des logiciels utilisés et du traitement des données recueillies lors des vols.

De futurs collègues?

Même si notre environnement de travail et l'exécution de nos tâches ont changé dans le contexte de la COVID-19, nous avons eu le plaisir d'accueillir 31 stagiaires au cours de l'été. Une opportunité pour eux d'établir de nouveaux contacts et d'acquérir de l'expérience dans leur domaine d'études. Une cinquantaine d'étudiants sont aussi venus nous donner un coup de pouce. Comme pour tous nos employés et partenaires, ils ont tous suivi la formation obligatoire sur les nombreuses mesures d'hygiène et de prévention mises en place sur le site de la mine.

Merci et bon retour aux études!



Dans l'ordre, Benjamin Laverdière, Britany Veillette et Landon Lafrance, étudiants cet été chez MCM.



Vous êtes étudiants et désirez contribuer au succès de nos différents secteurs d'activités?

Informez-vous auprès de votre établissement d'enseignement et une carrière chez MCM vous attend peut-être!

Le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM) vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce à la promotion et au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel. Un conseil d'administration a le mandat d'analyser les demandes qui lui sont adressées et MCM prend en charge le volet administratif en plus de verser, en 2020, 165 000 \$ au Fonds.



Le FECM contribue pour une somme de 5 000 \$ au projet Relevailles du Regroupement local de partenaires jeunesse de la Vallée-de-l'Or qui permet d'apporter du soutien et du répit auprès de jeunes familles.



Le FECM a remis un montant de 8 000 \$ au Refuge jeunesse de Malartic pour le maintien en poste d'une 3^e ressource qui permet, entre autres à la maison des jeunes de rester ouverte six jours par semaine. Sur la photo, une activité organisée par le Refuge au Parc aventure Joannès.



Le FECM verse un montant de 12 000 \$ au Comptoir alimentaire de Malartic afin de soutenir sa mission de distribution de nourriture en soutien aux familles à faible revenu. Sur la photo, Mélanie Guay, directrice de l'organisme.



Pour plus de détails sur le FECM, consultez notre site canadianmalartic.com.

La prochaine date limite pour déposer vos demandes est le **11 novembre 2020**.



DONS ET COMMANDITES

Mine Canadian Malartic soutient la vie culturelle et sociale, localement et en région, par l'entremise de dons et commandites. Pour plus de détails et pour vous procurer un formulaire de demande, consultez notre site canadianmalartic.com, section Communauté.

Les prochaines dates limites pour déposer vos demandes sont :

28 septembre

26 octobre

23 novembre



Jardin collectif à l'hôpital de Malartic



Nous sommes heureux d'avoir contribué financièrement à la création d'un jardin collectif à l'hôpital en santé mentale de Malartic, une initiative des employés de l'unité de réadaptation de l'établissement. L'activité avait pour but de développer les habiletés sociales et de promouvoir les bonnes habitudes de vie des bénéficiaires.



Association du Baseball mineur de Malartic

L'Association du Baseball mineur de Malartic a reçu une contribution de 1 000 \$ afin d'encourager leurs différentes activités.



Compétition québécoise d'ingénierie 2021

MCM encourage la relève et sera des partenaires de la prochaine Compétition québécoise d'ingénierie 2021 en versant 2 500 \$ au comité organisateur. L'événement, qui réunit des étudiants en génie de différentes universités québécoises, se tiendra à Université du Québec à Trois-Rivières du 21 au 24 janvier 2021.

MINE
CANADIAN
MALARTIC

RELATIONS AVEC
LA COMMUNAUTÉ

1041

Bienvenue
à tous!

MINE
CANADIAN
MALARTIC

CANADIANMALARTIC.COM



VOUS AVEZ DES QUESTIONS, DES COMMENTAIRES, DES PRÉOCCUPATIONS?

Le Local de relations avec la communauté est ouvert aux visiteurs. Ceux-ci doivent se conformer à la procédure de triage en place, sans exception. Le port d'un couvre visage est également obligatoire à l'intérieur du Local. Si vous voulez nous faire part de vos questions ou de vos préoccupations, nous vous invitons à communiquer d'abord avec nous. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.



Appelez-nous au numéro :
819 757-2225, poste 3425



Écrivez-nous à l'adresse :
relationscommunautaires@canadianmalartic.com